

Le chiffre du jour

5000 C'est le nombre de visiteurs qui se sont déplacés aux halles CFF de Morges pour assister à la deuxième édition du Salon du vélo et de la mobilité durable ce week-end.

GINGINS

Déchetterie fermée

Dès aujourd'hui, et pour toute une semaine, la déchetterie intercommunale de Gingins sera fermée pour rénovation. Une structure provisoire sera proposée sur le parking de la voirie dès le 26 mars.



« Nous sommes des passionnés. »

JACQUELINE DE QUATRO
CONSEILLÈRE D'ÉTAT S'ADRESSANT AUX
CHASSEURS DES SECTIONS VAUDOISES

CINÉMA

Patrick Lapp sacré meilleur acteur

Le Gimelan Patrick Lapp a reçu un Quartz lors de la cérémonie de remise des Prix du cinéma suisse 2016, vendredi soir à Zurich, sacré meilleur acteur pour son rôle dans «La Vanité» de Lionel Baier. **JOI**

LUNDI 21 MARS 2016 LA CÔTE

UN JOUR SUR LA CÔTE

Le centre-droit a réussi son pari

NYON Le centre-droit place quatre élus au second tour et fait basculer la Municipalité à droite.

MARIE-CHRISTINE FERT
m.c.fert@lacote.ch

Place du Château, hier à 14 heures. Les représentants des Verts et des socialistes ont des visages figés, alors que ceux de la droite affichent des mines réjouies. Normal, le séisme est de taille. Municipal depuis deux législatures, le Vert Olivier Mayor n'a pas été réélu. A cause des feux de signalisation, mais pas que. D'un point de vue plus politique, l'écologiste n'a pas eu l'entier soutien des électeurs socialistes; le PS ne présentant pas de candidat au second tour. Il a perdu plus de 1100 voix entre les deux scrutins (2664 le 28 février dernier contre 1518 hier). Rien à voir avec les pertes de ses adversaires proportionnelles à la diminution du taux de participation. «Toute cette campagne s'est faite contre Olivier Mayor, commente Pierre Wahlen, président du groupe des Verts au Conseil communal. La droite a attaqué avec mauvaise foi et virulence la politique de la Municipalité». A moins que la gauche n'ait pas choisi la bonne stratégie dès le premier tour: ainsi, l'ancien socialiste nyonnais Yves Froidevaux, aujourd'hui conseiller communal à Gland, estimait hier sur Facebook que si la gau-

INFO

Taux de participation
Bien moindre qu'au premier tour: 31,33% soit 4032 électeurs contre 44,39% le 28 février dernier, soit 5718 bulletins rentrés.



che avait présenté d'emblée cinq candidats, elle aurait conservé la majorité.

Toujours est-il qu'hier, avec 37,69% des suffrages, Olivier Mayor, qui était le premier des viennent-ensuite au premier tour, a été devancé par les quatre représentants du centre-droit. Sans surprise, Claude Uldry, municipal sortant du Parti indépendant nyonnais, a été réélu avec 59,26% des suffrages, suivi des deux PLR Maurice Gay (53,43%), dont la troisième candidature aura été la bonne, et Roxane Faraut-Linares

(53,18%). En revanche, l'élection du Vert lib Vincent Hacker (52,01%) est une surprise de taille. Conseiller communal depuis juin dernier, il devance de 15% Olivier Mayor! Au premier tour, il avait déjà battu de 100 voix l'UDC Sacha Soldini pourtant bien implanté. Assurément, la droite a fait bloc. L'UDC a joué le jeu avec un bon report des voix de ses électeurs. Quant aux deux candidats sans soutien de parti politique, Raphael Weisskopf obtient 14,47% des suffrages, un demi point de plus par

rapport à son score d'il y a trois semaines, à l'inverse de Salem Fedal: 2,78% contre 3,75%.

Syndicature: pas d'élection

Au regard de ce bon résultat, l'exécutif ne penchant donc plus à gauche, le centre-droit pourrait légitimement envisager de présenter un candidat à la syndication. «Nous ne sommes pas gourmands. Nous préférons consolider ce que nous avons acquis avant de faire la révolution!», déclare le PLR Régis Joly, porte-parole du centre-droit, après avoir consulté les quatre composantes de la coalition. Le centre-droit

ne présentera pas de candidat face à Daniel Rossellat qui devrait donc être réélu tacitement. Pour ce dernier, qui n'a jamais caché qu'il aurait aimé trois municipaux sur sa gauche et autant sur sa droite, ce sont surtout les personnalités qui comptent au sein d'un exécutif. «Il va y avoir certainement plus de discussions dans le collège municipal», assure-t-il. Avant d'ajouter qu'une fois les préavis rédigés, les blocages au sein du législatif devraient être moins importants que lors de cette législature. **JOI**



COMMENTAIRE
MARIE-CHRISTINE FERT
JOURNALISTE

La politique est un monde cruel

Ces élections à la Municipalité auront fait deux victimes. D'abord Olivier Mayor. Lui qui avait été si bien élu lors des deux législatures précédentes, aura été poussé cette fois-ci vers la sortie par les électeurs. Lâché par une partie de l'électorat socialiste et à cause des feux de signalisation. En s'entêtant dans les premiers mois de fonctionnement des bus au quart d'heure à soutenir le dispositif en place, sans tenir compte de la voix populi, il a heurté beaucoup de Nyonnais. Une cassure avec une partie de la population largement exploitée par la droite, dont il a été le bouc émissaire durant cette campagne. L'autre victime, c'est l'UDC Sacha Soldini. Evincé de la campagne du second tour de 100 voix, laissant sa place à un presque-inconnu, le Vert libéral Vincent Hacker, dont le groupe a tout juste obtenu le quorum au Conseil communal. Par fidélité à ses engagements avec l'Entente, l'UDC a soutenu au second tour celui qui l'a fait trébucher. La politique est un monde cruel. Ceux qui ont été élus hier ne doivent pas oublier qu'à partir du mois de juillet, ils auront des comptes à rendre. Et les Verts, à leur tour, ne manqueront pas d'affûter leurs armes.

OLIVIER MAYOR Stoppé net par les feux

«Je préfère ne pas être réélu en ayant fait, que d'être réélu en n'ayant rien fait!»

Olivier Mayor reste convaincu que la mise en place des bus au quart d'heure, avec pour corollaire les feux de signalisation tant décriés par la population, était nécessaire. «Nous sommes peut-être allés un peu trop vite», reconnaît-il. L'écologiste observe aussi que ses adversaires ont su davantage mobiliser leur électorat au second tour que la gauche. Une page se tourne, concernant son implication dans la vie politique locale. Il n'envisage pas de siéger au sein du Conseil communal lors de la prochaine législature. **MCF**



ARCHIVES S. HARO

GENOLIER

André Darmon rejoint l'exécutif



A Genolier, André Darmon (Agir Ensemble) rejoint la Municipalité formée par les sortants

– élus au premier tour – Florence Rattaz, Gérald Girardet, Jean Zucchello et Georges Richard. Le nouvel élu obtient 216 voix, contre 181 pour Charles-Bernard Bolay (Genolier Ensemble). Le taux de participation est de 34,71%. Le Conseil communal était lui aussi incomplet. Christophe Pidoux rejoint les bancs du législatif avec 139 voix. Ont obtenu des suffrages: Florian Meier (76), Maxime Dunand (33), Julie Duc (30), Augustin Gignac (25), Audric Cuenoud (17), Andreas Friedrich (16), Charles-Antoine Hofmann (7), Noémie Duclos (7). Ici le taux de participation atteint les 29,93%. **COPIN**

Les mêmes forces politiques à l'exécutif

ROLLE La Municipalité continuera à fonctionner avec trois socialistes et deux PLR.

Dimanche, la surprise n'est pas venue de Rolle. Les tendances du premier tour se sont confirmées. Loïc Haldimann (PS, 628 voix), Monique Choulât Pugnale (PLR, 620 voix) et Françoise Tecon-Hebeisen (PLR, 575 voix) intègrent la nouvelle Municipalité, composée également par les deux socialistes sortants Jean-Noël Goël et Cédric Echenard, élus au premier tour.

Dernier candidat avec 187 voix, Arthur Petit (UDC), qui faisait figure d'outsider, n'est pas élu. «Je ne souhaitais pas une élection tacite, c'est aussi l'une des raisons pour lesquelles je me suis présenté.» Le candidat UDC ne pensait pas intégrer la Municipalité, mais il confie néanmoins que ces 187 voix sont «décevantes, mathématiquement parlant». Mais si je suis pragmatique, je me dis que c'est une première tenta-



Loïc Haldimann (PS), Monique Choulât Pugnale (PLR) et Françoise Tecon-Hebeisen (PLR) sont élus. C. SANDOZ ET S. HARO.



tive, il y a un an et demi, notre section risquait de disparaître, nous avons entrepris un gros travail de reconstruction, analyse-t-il. Et du côté du Conseil communal, avec sept élus (+2), l'UDC est une force sur qui il faudra compter au moment des votes. «Normalement, en juin, la présidence du Conseil communal devrait revenir à un UDC.» Et selon toute logique, Arthur Petit devrait devenir premier citoyen de Rolle.

Côté PLR, seules huit voix séparent Loïc Haldimann de Monique Choulât Pugnale. La PLR

est «super contente». J'ai reçu plein de messages de félicitations, l'un d'eux me disait: le plus dur reste à venir et c'est tellement vrai.» Françoise Tecon-Hebeisen se place à la troisième place avec 575 suffrages.

Le socialiste Loïc Haldimann manquait le premier tour pour quatre petites voix. A 27 ans, il est le mieux élu du second tour avec 628 suffrages. A l'heure de la réaction, il se disait simplement heureux. «Je veux savourer cet instant, demain je serai dans une autre réalité, celle de se mettre au



travail. Le résultat valide aussi le travail de la Municipalité mené par mes prédécesseurs, notamment Denys Jaquet.» **COPIN**

RÉSUMÉ DE CE 2^E TOUR

- Loïc Haldimann (PS), 628 voix
- Monique Choulât Pugnale (PLR), 620 voix.
- Françoise Tecon-Hebeisen (PLR), 575 voix.
- Non élu: Arthur Petit (UDC), PLR, 187 voix.
- Taux de participation: 34%

BASSINS

Le municipal sortant réélu

Alexandre Rastello, municipal sortant, se représentait au second tour. Et il a été réélu, avec 186 voix contre 178 à son concurrent du jour Jean-Jacques Petitpierre, membre du Groupement de citoyens de Bassins (GCB). De la sorte, la liste alternative n'aura pas réussi son pari de glisser l'un de ses représentants à la Municipalité. **RH**

TRÉLEX

La Municipalité complétée

Il restait un siège à pourvoir à Trélex après le premier tour. Et c'est le conseiller communal Cédric Marzer qui a été élu avec 263 voix contre 85 à son concurrent du jour Philippe Depierre. Le taux de participation pour cette deuxième manche des élections communales s'est élevé à 39%. **RH**